

<b>Zeitschrift:</b>	L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction
<b>Herausgeber:</b>	Fédération des architectes suisses
<b>Band:</b>	3 (1914)
<b>Heft:</b>	18
<b>Rubrik:</b>	Chronique suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Pro me ipso — et valde — memor — ex socie — tate — scriptorum\*) — maximi f. f. (fieri feci).*

*Pour moi et en souvenir du plus grand des savants, j'ai fait faire ce meuble.*

Nous aurions donc un meuble de luxe fait en l'an 1539 pour Boniface Amerbach, sorte de monument à la mémoire de l'ami disparu.

Si l'on considère les formes élégantes de l'ornementation renaissance de ce beau meuble, on est amené à penser qu'Amerbach en a fait dessiner le projet par Holbein lui-même, lors de son séjour à Bâle en automne 1538.

Un troisième bahut nous révèle une des conquêtes de la renaissance, la marqueterie. C'est le type du meuble de la seconde moitié du 16<sup>e</sup> siècle que l'on retrouve jusque dans le cours du 17<sup>e</sup>. Les simples frises d'autrefois se sont transformées en pilastres ou colonnes séparant des panneaux semés d'une foule d'ornements. Six pilastres groupés deux à deux divisent la face antérieure en deux grandes et trois petites parties. Ces pilastres sont décorés de motifs de marqueterie.

Chacun des grands panneaux présente l'image d'un portique; un grand arc est supporté par deux plus petits. Les tympans sont ornés en style renaissance; la niche du grand arc est garnie d'arabesques.

Sous les petits arcs entre les piliers se trouvent des urnes contenant de hauts bouquets de fleurs.

Le même motif se retrouve dans les trois petites niches indépendantes, mais là l'artiste

\*) Le mot scriorum n'a aucun sens et a dû être estropié par l'artisan; de plus, selon toute apparence, il existait autrefois dans le o une autre lettre qui fut cassée plus tard.

a essayé d'indiquer une perspective en plaçant sous le vase une planchette de forme trapézoïde. Les frises transversales placées au-dessous des deux panneaux principaux doivent donner l'impression de pointes de diamants. Partout on remarque une recherche pour donner l'illusion de l'espace et captiver l'attention de l'observateur par des effets peu appropriés à de la marqueterie. Pour ce qui concerne cet art lui-même, l'exécution de ce meuble est très remarquable ainsi que le choix des essences de bois. On y voit des tons noir, brun foncé, brun clair et jaune, des feuilles vertes, des fleurs jaunes et noires ombrées de diverses façons par un brûlage du bois obtenu au moyen de sable chaud.

Les rinceaux des arabesques et leurs longs enroulements sont si finement entaillés dans le fond qu'ils paraissent peints et rappellent les plus fins travaux de marqueterie du 18<sup>e</sup> siècle. Le couvercle présente deux panneaux en losanges incrustés. Les côtés sont unis. Le socle est en mauvais état de conservation.

Les armes placées dans les angles supérieurs renseignent sur le propriétaire primitif de l'objet.

A gauche, les armes de la famille von Eptingen avec l'aigle noir sur fond jaune. A droite celles des von Ramstein avec les tiges de lis en croix sur fond jaune également.

Il s'agit donc de Hans Puliant von Eptingen (1516—1559) qui épousa Anna von Ramstein et qui était établi à Waldishofen.

D'après cela l'origine du bahut peut être placée vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle et ce meuble peut être considéré comme l'un des premiers qui fut orné d'arabesques d'après les dessins de Peter Flötner.

## CHRONIQUE SUISSE.

**Berne.** *Crédits de construction.* Le conseil communal de Berne a voté les crédits suivants: fr. 7300 pour la colonie de vacances de Hartlisberg dans le but de transformer le logement du fermier et de construire une remise; fr. 9000 pour l'agrandissement de l'office du travail; fr. 70 000 pour l'achat, la trans-

formation et l'agrandissement de la propriété Birkenweg 49 dans le but d'y installer une cuisine populaire; fr. 18 500 pour travaux aux écluses de l'usine de la Felsenau; fr. 95 000 pour l'agrandissement de l'installation des chaudières à vapeur à l'usine électrique du Marzili; fr. 7000 pour l'installation d'un

réservoir à huile inexplosible au dépôt des trams de Sulgenbach; le conseil a de même ratifié l'achat d'une parcelle de terrain d'environ 1050 m<sup>2</sup> pour l'école de l'Enge au prix de fr. 7,50 par m<sup>2</sup>.

**Langenthal.** *Construction d'un casino.* L'architecte de la ville de Zurich, Geiser, avait légué en mourant, à la commune de Langenthal, son lieu d'origine, la somme de fr. 100 000 à la condition que cette somme serait consacrée à la construction d'un casino et que celle-ci serait commencée avant le commencement de décembre 1914. La commune a accordé une subvention de fr. 50 000; l'initiative privée a réuni une somme de fr. 133 000. Les architectes Keiser & Bracher à Zoug ont élaboré un projet qui a été adopté par les autorités communales et qui sera sans doute exécuté. Le coût de ce projet est devisé à fr. 310 000.

**Lucerne.** *Parc et quai.* Le conseil municipal lucernois a soumis au conseil communal un rapport sur le projet d'exécuter un parc et un quai avec places de jeux à Brühlmoos, emplacement situé sur la rive droite du lac, le long de la route de Meggen. Le devis se monte à fr. 700 000 mais là-dessus fr. 400 000 ont déjà été payés pour achats de terrains.

**Lucerne.** *Gare et bâtiment des postes.* Une conférence convoquée par la Société industrielle et commerciale de Lucerne et à laquelle étaient représentées les autorités cantonales et communales ainsi que le conseil d'administration des CFF a décidé après avoir entendu un rapport de l'ancien directeur de la C<sup>ie</sup> du Gothard Dietler d'inviter les autorités à

faire exécuter au plus tôt le projet Dietler pour l'agrandissement de la gare et la construction d'un bâtiment des postes sur l'emplacement du musée de la guerre et de la paix en donnant la priorité à ce dernier édifice.

**Rümlang** (Zurich). *Construction d'école.* La commission de construction de l'école de Rümlang a soumis à la commune un projet de l'architecte Schneider concernant la nouvelle école. Ce projet est devisé à fr. 110 000.—. Le crédit nécessaire a été voté. Le nouveau bâtiment contiendra quatre classes et un logement pour le concierge.

**Schaffhouse.** *École réale.* La nouvelle école réale sur l'Emmersberg à Schaffhouse pour laquelle la commune avait voté en avril 1913 un crédit de fr. 970 000 coûtera fr. 958 272 d'après les plans des architectes Bachmann & Stamm recommandés pour l'exécution par le conseil municipal. Le bâtiment comprendra 26 classes. A la halle de gymnastique on annexera une remise pour les pompes et un poste de police. La construction doit commencer incessamment.

**Uster** (Zurich). *Transformation de l'infirmerie.* L'assemblée générale de la société communale d'Uster pour les secours à donner aux malades a décidé d'installer un cabinet pour le traitement par les rayons Röntgen. Les coûts de la transformation des locaux, des appareils et de l'installation sont évalués à fr. 9000. On construira aussi bientôt un pavillon d'isolement.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES.

**Pilotis en béton.** Jusqu'à maintenant, pour enfoncer des pilotis en béton, il fallait à chaque instant retirer le mouton du tube conducteur pour introduire le béton nécessaire.

D'autre part si le mouton avait des espaces réservés à son rebord extérieur pour le passage du béton des morceaux de gravier risquaient d'être pincés entre le mouton et la paroi du tube ce qui ralentit et peut arrêter le travail. De plus le mouton s'il a ainsi des ouvertures doit être tourné constamment pour régulariser le damage.

Le mouton est tiré en haut par les câbles *c* et retombe sur le béton qui a pénétré dans le tube *a* par le tube *f*. La figure 2 indique à plus grande échelle l'extrémité de ces tubes.

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 1

Fig. 2

Fig. 3

Fig. 4

Dans la figure 3 la pièce *g* vient fermer l'orifice du tuyau *f* lorsque le mouton frappe sur le béton de telle façon que celui-ci ne peut pas remonter.

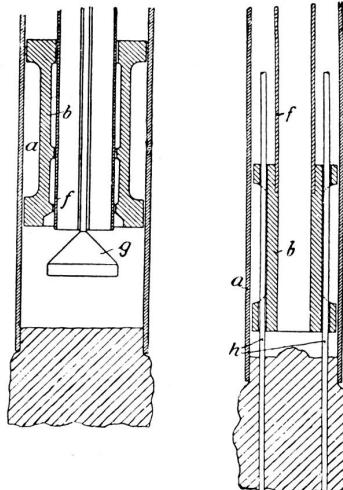


Fig. 3

Fig. 4

La figure 4 montre un mouton percé de trous pour le passage de fers ronds par exemple pour des pilotis en béton armé. Là le tube amenant le béton se meut avec le mouton.

Ce système s'emploie avec avantage pour fondations dans la terre.